

52 – La politique de la concurrence dans l'UE

Activité 52 – Les objectifs, les moyens et les limites de la politique de la concurrence

Introduction

Document 1 :

Rappelons tout d'abord que la politique de la concurrence, en régulant les fusions-acquisitions et en luttant contre les ententes illicites et les abus de position dominante augmente le surplus du consommateur. L'objectif principal recherché est donc de maximiser le gain que ce dernier retire de l'échange. La politique de la concurrence se justifie alors par l'idée que ses effets positifs au niveau microéconomique engendrent des effets positifs au niveau macroéconomique selon le mécanisme simplifié suivant. La concurrence limite le pouvoir de marché des entreprises, ce qui favorise la baisse des prix et la hausse du pouvoir d'achat des consommateurs. La demande globale est ainsi augmentée. De plus, les entreprises sont incitées à innover pour rester compétitives (pour conserver ou gagner des parts de marché), ce qui génère des gains de productivité. De par ses effets sur la demande et sur l'offre, la politique de la concurrence favorise donc la croissance économique et l'emploi.(...)

On peut résumer les avantages de la concurrence que l'analyse économique met en avant avec Jean Tirole (2016) :

- abordabilité (baisse des prix pour le consommateur) ;
- innovation et efficacité (« la concurrence pousse les entreprises à produire de façon plus efficace et à innover ») ;
- intégrité (la libre concurrence interdit l'obtention de rentes par des entreprises auprès des décideurs publics en condamnant la corruption de ces derniers et en encadrant strictement les activités de lobbying)
- créations nettes d'emplois (grâce à l'extension du marché que la concurrence induit via la baisse des prix et l'innovation).

La politique européenne de la concurrence se décline à travers cinq modalités :

- L'interdiction des accords entre entreprises qui visent à restreindre la concurrence ;
- L'interdiction des abus de position dominantes ;
- Le contrôle des opérations de concentration ;
- L'interdiction des aides d'Etat ;
- L'ouverture des marchés à la concurrence.

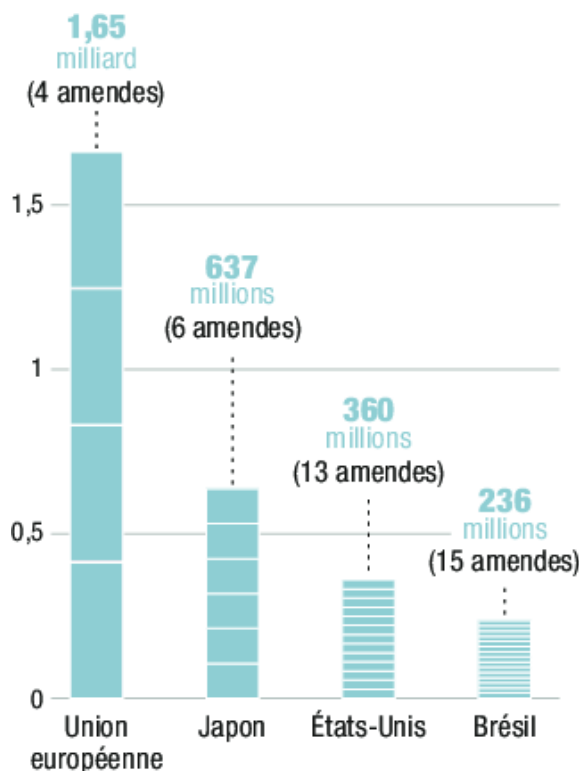
Source : Collège de France

Questions :

1. Surlignez en bleu les objectifs recherchés par la politique de la concurrence
2. Surlignez en rouge les avantages retirés de la politique de la concurrence
3. Surlignez en vert les moyens mis en œuvre par l'Union Européenne pour atteindre ces objectifs

Sujet d'EC2 - Étude d'un document : les objectifs de la politique de la concurrence

Amendes infligées par les autorités anti-trust contre les cartels dans le monde en 2019 (en milliards de dollars et en nombre d'amendes)



Source : www.usinenouvelle.com, 2021.

Questions :

1. À l'aide du document, vous comparerez les amendes infligées contre les cartels par l'Union européenne et par les États-Unis. Compléter la correction avec les termes suivants : 1.65 milliard, 3, plus, 13, 4.5, sanction, fréquent, 4, moins, 360 millions

Si on regarde comme critère le nombre d'amendes infligées contre les cartels, les EU semblent _____ sévères que l'UE : les EU ont mis _____ fois plus d'amendes que l'UE (_____ contre _____). En revanche, en terme de montant, les EU sont _____ sévères que l'UE : le montant total des amendes est _____ fois plus dans l'UE qu'aux EU (_____ contre _____).

Il est donc plus _____ d'être sanctionné pour un cartel aux EU que dans l'UE, mais la _____ y est moins forte : 412 millions en moyenne dans l'UE, 12 millions en moyenne aux EU.

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les objectifs de la politique européenne de la concurrence. (4 points)

Compléter la correction avec les termes suivants : profit, faibles, cartels, la libre circulation, 35, diminuer, augmentent, 7, la concurrence, mérites, l'intégration, positive, plus, surplus global, croissance protéger, meilleure, se partager innover

Quels sont les buts de la politique de la concurrence dans l'UE ?

La politique de la concurrence peut être définie comme l'ensemble des objectifs, des instruments et des décisions prises par une autorité publique de régulation pour encadrer et favoriser _____ sur les marchés.

Dans l'UE, la politique de la concurrence a un objectif spécifique : favoriser _____ des pays en garantissant _____ effective des produits à l'intérieur de l'espace économique européen.

Ensuite, l'objectif de la politique de la concurrence est de _____ un processus concurrentiel : vérifier que les entreprises qui dépassent les autres le doivent à leurs propres _____, grâce à des prix plus _____, une _____ qualité des produits, une relation client efficace. Ainsi, la concurrence est ainsi vue comme un jeu à somme _____ : la collectivité entière y gagne.

En effet, la concurrence incite à _____ le prix des produits et à _____ pour améliorer les produits. Ainsi, les entreprises gagnent en compétitivité-prix et qualité : leurs parts de marché _____, leur production augmente, ce qui accélère la _____ et la création d'emploi ; les acheteurs ont des produits de qualité à des prix faibles ; le _____ est donc au maximum .

Or, les entreprises mettent en place des stratégies pour sortir de la concurrence et pour augmenter leur _____ (leur surplus) au détriment des consommateurs qui voient leur surplus diminuer (moins de quantités échangées à un prix plus élevé). Comme le surplus des producteurs augmente moins que ne diminue le surplus des consommateurs, le surplus global diminue : le bien-être social est _____ faible qu'en concurrence pure et parfaite.

L'UE doit donc agir pour empêcher ce type de stratégie. Ainsi, l'UE lutte contre les _____ qui ont pour objectif d'augmenter le profit des entreprises au détriment des consommateurs, puisque les entreprises s'entendent pour _____ le marché et déterminer les prix. L'UE est la zone qui inflige les amendes les plus importantes en cas de cartel avéré : le montant total des amendes est _____ fois plus grand dans l'UE qu'au Brésil (1.65 milliard contre 236 millions) ; l'amende moyenne est aussi beaucoup plus forte : 412 contre 12, soit _____ fois plus

Sujets d'EC1

Compléter la réponse aux 2 EC1 en recherchant les illustrations appropriées du document 2 et en utilisant des connaissances du cours de première si nécessaire

Document 2 :

Mercredi 18 juillet, la commissaire européenne à la concurrence, la Danoise Margrethe Vestager, a conclu une enquête ouverte trois ans plus tôt pour abus de position dominante en condamnant Google et Android – le système d'exploitation pour smartphone de la firme de Mountain View (Californie) –, à une amende record de 4,34 milliards d'euros.

Margrethe Vestager a déclaré : « Google utilise Android comme un véhicule pour consolider la position dominante de son moteur de recherche. Ces pratiques ont privé ses concurrents de la possibilité d'innover et de lui livrer concurrence par leurs mérites. Elles ont privé les consommateurs européens des avantages d'une concurrence effective sur le marché important des appareils mobiles. Cette pratique est illégale au regard des règles de l'Union européenne [UE] en matière de pratiques anticoncurrentielles. »(...)

Outre le montant record de l'amende, qui est pénalisant même pour une société ultraprofitable – Alphabet, la maison mère de Google, a engrangé 12,7 milliards de dollars (10 milliards d'euros) de profits en 2017 –, la décision concernant Android est un coup dur pour Google, car ce système d'exploitation représente pour lui un actif crucial dans le secteur, stratégique, de la mobilité. Lancé en 2007, Android équipe 80 % des smartphones dans le monde et assure à Google une diffusion inédite de l'ensemble de ses autres services. En tout, 2,2 milliards de smartphones tournent aujourd'hui sur Android.

En avril 2016, M^{me} Vestager avait lancé un acte d'accusation contre Android, soulignant trois types de comportements jugés illégaux. Ses arguments sont restés les mêmes : Google a « exigé des fabricants qu'ils préinstallent l'application Google Search et son navigateur (Chrome) comme condition à l'octroi de la licence pour sa boutique d'applications en ligne (Play Store) », rappelle ainsi le communiqué de la Commission.

Le groupe a par ailleurs « payé certains grands fabricants et certains grands opérateurs de réseaux mobiles pour qu'ils préinstallent en exclusivité l'application Google Search sur leurs appareils ». Enfin, Google a « empêché les fabricants souhaitant préinstaller les applications Google de vendre ne serait-ce qu'un seul appareil mobile intelligent fonctionnant sur d'autres versions d'Android non approuvées par Google ».

A l'époque, la Commission européenne craignait déjà que ces pratiques n'entravent le développement de moteurs concurrents de Google Search et d'autres systèmes d'exploitation qu'Android. La firme de Mountain View a toujours nié fausser la concurrence en Europe, arguant que cette dernière reste encore vive, et qu'Android a contribué à la baisse significative du prix des smartphones et à la démocratisation du marché. « Il existe plus de 24 000 modèles de smartphones [fonctionnant grâce à Android], à tous les prix » souligne dans un post de blog Sundar Pichai, le PDG de Google.

Google a aussitôt annoncé dans un communiqué son intention de faire appel de cette décision : « Android a créé davantage de choix pour tout le monde, pas moins. Ainsi qu'un écosystème vivant, des innovations incessantes et des prix plus faibles qui sont des marqueurs classiques d'une concurrence robuste », a répliqué Al Verney, le porte-parole du groupe.

Source : Cécile Ducourtieux, Bruxelles inflige une amende record de 4,34 milliards d'euros à Android In Le Monde. Publié le 18 juillet 2018

□ Sujet 1 d'EC1 - Quels sont les moyens de la politique européenne de concurrence ?

Compléter la correction avec les termes suivants : seule, coûts fixes, préjudiciables, structures de marché, position dominante, répressive, abusivement, réseaux, innover, concentration, l'amélioration, interdites, avantagée, amendes, diminue, libéralisation, préventive, diminuerait, cartel, clémence, prix, monopole naturel

Quelles sont les instruments de la politique de la concurrence dans l'UE ?

La politique de la concurrence peut être définie comme l'ensemble des objectifs, des instruments et des décisions prises par une autorité publique de régulation pour encadrer et favoriser la concurrence sur les marchés. Dans l'UE, 5 instruments sont utilisés qui peuvent être regroupés en deux types de politique : la politique _____ ex ante dont le but est d'éviter de créer ou de renforcer une _____ sur le marché ; la politique _____ et rétrospective qui est basée sur des sanctions.

Dans les mesures de politique préventive, le premier instrument est l'analyse des impacts anticoncurrentiels des opérations de concentration : la Commission européenne donne son accord ou pas à l'opération de _____, c'est-à-dire aux opérations qui ont en commun d'affecter les _____ : fusions, acquisitions, transferts d'actifs, prises de contrôle et créations de filiales communes. L'objectif est d'éviter la création ou le renforcement d'une position dominante sur le marché qui _____ la concurrence. C'est par exemple le refus de la fusion Alstom/Siemens.

Le deuxième est la surveillance des aides publiques : si certaines aides sont autorisées, deux types d'aides sont _____ : les subventions publiques aux entreprises et les exonérations. Cette interdiction par le droit européen repose sur le fait qu'une entreprise bénéficiant d'aides publiques de son pays sera _____ par rapport à une entreprise étrangère qui n'en bénéficierait pas.

Le troisième est l'ouverture à la concurrence des marchés pour les grands services de _____ (électricité, gaz, services postaux, transport et télécommunication). Ces activités sont en situation de _____ : elles présentent des économies d'échelles, car le coût moyen de production de ses produits _____ à mesure que les quantités augmentent du fait de l'importance des _____ (infrastructures). Les Etats européens ont appliqué le principe suivant à l'ouverture des marchés dans le secteur du transport ferroviaire, de l'électricité ou de la téléphonie : une _____ des marchés nécessitant l'utilisation du réseau mais une gestion de l'infrastructure confiée à une _____ entreprise en raison de la présence de coûts fixes et qui la met à la disposition des premières. De nouvelles compagnies ferroviaires peuvent aujourd'hui rouler sur les réseaux ferrés français.

Dans les mesures de politique répressive et rétrospective, deux instruments sont utilisés .

Le premier est la lutte contre le _____ qui est une entente formelle entre quelques producteurs pour maximiser leurs profits communs en fixant notamment leurs prix et leurs quantités de manière coordonnée . Les cartels sont _____ au bien-être de la collectivité , car les clients ne peuvent profiter des effets positifs d'une véritable concurrence entre les vendeurs d'un même marché comme la baisse des _____ ou _____ de la qualité favorisée par la concurrence : une entreprise n'a pas besoin d' _____ , car ses parts de marché sont assurées . L'UE utilise des _____ qui peuvent atteindre au maximum 10% du chiffre d'affaires mondial des entreprises et un programme de _____ mis en place en 1996 : si une entreprise impliquée dans une entente se dénonce et qu'elle apporte des preuves de l'entente, elle bénéficie de l'immunité ou d'une réduction substantielle de l'amende. C'est la lutte contre le cartel du yaourt.

Le second est la lutte contre les abus de position dominante. L'abus de position dominante est le fait d'exploiter _____ une situation de puissance économique sur un marché : par exemple, en pratiquant des prix ou des conditions commerciales inéquitables ou en freinant le développement technique au préjudice des consommateurs. « Google a exigé des fabricants qu'ils préinstallent l'application Google Search et son navigateur (Chrome) comme condition à l'octroi de la licence pour sa boutique d'applications en ligne (Play Store) », rappelle ainsi le communiqué de la Commission. » Dans le cas d'abus de position dominante, les amendes peuvent atteindre au maximum 10% du chiffre d'affaires mondial des entreprises : « une amende record de 4,34 milliards d'euros »

□ Sujet 2 d'EC1 - Présentez une limite de la politique européenne de la concurrence

Compléter la correction avec les termes suivants : **temps, rente de monopole, coûts fixes, marché pertinent, politique industrielle, plus, l'incitation, substituables, position dominante, étroite, part de marché, compétitivité, pouvoir de marché, néfaste, interchangeables, secteur numérique**

Donnez une illustration de l'inefficacité de la politique de concurrence dans l'UE

Une première limite tient à la difficulté de juger de l'existence d'une _____. Pour apprécier le _____ et juger de l'existence d'une position dominante, il faut pouvoir délimiter le marché en cause. Or cela peut s'avérer difficile. La politique de la concurrence s'appuie sur la délimitation du _____ : un marché pertinent est le lieu de confrontation entre l'offre et la demande de biens et services _____ entre eux mais non substituables à d'autres biens et services. Il comporte, sur une zone géographique délimitée, tous les biens ou services dont on peut penser que les demandeurs les considèrent comme _____ et substituables en raison de leurs caractéristiques, de leurs prix et de l'usage auquel ils sont destinés. L'entreprise a intérêt à la définir la _____ large possible du marché pertinent puisque cela lui permet de minimiser le calcul de sa _____. En revanche, si on définit le marché de façon _____, l'abus sera plus souvent caractérisé puisque l'entreprise sera considérée comme ayant une position dominante, ce qui est un préalable à l'établissement d'un abus.

Une seconde limite tient au fait que les moyens de la politique de la concurrence ne sont pas adaptés aux nouveaux secteurs économiques, notamment dans le _____ : les délais de traitement des abus de position dominante sont souvent très importants car les marchés de l'économie numérique mobilisent des technologies complexes qui nécessitent donc une expertise particulière et qui prennent du _____.

Une troisième limite est que la politique de la concurrence peut entrer en contradiction avec la _____ qui consiste en des interventions des pouvoirs publics orientant la spécialisation sectorielle ou technologique d'une économie afin d'améliorer la compétitivité des entreprises.

La politique de la concurrence empêche la constitution de grandes entreprises dans des secteurs où les _____ sont élevés. Aucune entreprise ne peut alors gagner en économies d'échelle et accroître sa _____. Les entreprises du secteur ne peuvent alors faire face à la concurrence étrangère.

La concurrence peut limiter _____ à l'innovation. L'innovateur qui investit dans la recherche et le développement, le fait espérant ainsi obtenir une _____, lui permettant de recouvrer les coûts engagés et de faire un bénéfice. Aussi pour Joseph Schumpeter, la concurrence est _____ pour l'innovation, car elle va réduire la rente de monopole et donc l'incitation à innover. « Android a créé davantage de choix pour tout le monde, pas moins. Ainsi qu'un écosystème vivant, des innovations incessantes et des prix plus faibles qui sont des marqueurs classiques d'une concurrence robuste », a répliqué Al Verney, le porte-parole du groupe. »